

COMMUNE

DE

PERREUIL

(Saône-et-Loire)

ARRONDISSEMENT

D'AUTUN

CANTON

DE COUCHES-LES-MINES



*Attache le vicieux
Carpent de Préfecture*

Monsieur Le Sous-Préfet,

OBJET

J'ai l'honneur de vous informer que la Commune est enfin entrée en possession de la maison d'école des filles.

J'ai même l'avantage de vous annoncer qu'une conciliation, amenée par le temps, m'a permis de prendre possession de la maison sans employer la force armée.

L'Entrepreneur m'a cédé les clefs volontairement en m'adressant une protestation.

Je vous prie,

Monsieur Le Sous-Préfet,
l'assurance de mes sentiments dévoués

Le Maire de Perreuil,

Merk

Monsieur Le Sous-Préfet
d'Autun.

*Le Maire de Perreuil a
Monsieur le Sous-Préfet
Saône et Loire
en réponse à son
dépeche du 9 novembre
courant le 17 9 1884
le Sous-Préfet
Gouvenier*

